



PLANNING DES ASTREINTES DU MOIS DE DECEMBRE 2018

Conformément aux délibérations n° 02/11 du 07 janvier 2011 et n° 2011-047/RH du 1^{er} juin 2011, vous trouverez ci-après le planning relatif aux astreintes. Pour information, celles-ci débiteront le vendredi après les heures de service et s'achèveront le lundi suivant à l'ouverture (hormis les jours fériés ou chômés où elles débiteront la veille et/ou se termineront le lendemain du jour férié ou chômé).

Services concernés N° de Tél.	du vendredi 30/12 au lundi 03/12	du vendredi 07/12 au lundi 10/12	du vendredi 14/12 au lundi 17/12	du vendredi 21/12 au Mercredi 26/12	du vendredi 28/12 au Mercredi 02/01	Missions durant les astreintes
ELUS	Mme MARIN Myriam 0694 384 316	M. HORTH Jean-Claude 0694 384 202	Mme ATTICA Cathia 0694 200 128	Mme ARON - LEVEILLE Annick 0694 384 134	M HORTH René-Serge 0694 384 173	Assurer la permanence de la décision institutionnelle
ETAT-CIVIL 0694 384 335	Mme SOPHIE Simone	Mme HIRAM M-Josèphe	Mme SOPHIE Simone	Mme HIRAM M-Josèphe	Mme SOPHIE Simone	Tout acte relatif à un décès ou mariage
SERVICES TECHNIQUES	M. Henri-Claude COSSET 0694 908 813 M. CLET Joël 0694 401 339	M. DORILAS Raymond 0694 384 347 M. CLET Joël 0694 401 339	M. Henri-Claude COSSET 0694 908 813 M. CLET Joël 0694 401 339	M. DORILAS Raymond 0694 384 347 M. CLET Joël 0694 401 339	M. Henri-Claude COSSET 0694 908 813 M. CLET Joël 0694 401 339	Toutes tâches techniques Intervention sur les installations électriques

Un téléphone portable sera mis à votre disposition. Vous devez **impérativement** durant la période d'astreinte, être joignable et à proximité de votre lieu de travail en cas d'intervention.

AMPLIATION A : POMPIERS - GENDARMERIE – MEDECIN